L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 JANVIER 1845.

PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le prix de l'abonnement est pour une année. Le nom du souscripteur, sera journellement sous aux annonces, se sera considéré comme discontinué de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. — Une quatrième par carré de chaque langue, pour la première insertion, et trois quarts cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le Carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour toutes les annonces — Les arrangements et personnes tenant magasins, ou étant 200, les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 100; les agents pour navires, les hôtels et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, 50. Ces abonnements se paient à l'année ou à l'avance.

Le prestige des souscripteurs aux avis ne donne à un carré chaque ligne, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui seront de longue ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que vente à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés, etc., ne seront portées au compte susmentionné, mais payées comme nouvelles.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles (par mois) ne paieront pas le droit de l'insertion, mais ne devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics ou toutes Annonces dans lesquelles les Annonces ou articles d'une nature personnelle, (lorsqu'il pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

MARCHANDISES SECHES.

No. 17, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, OFFRENT à vendre l'assortiment de marchandises ci-après détaillées, à de très bas prix pour du comptant:

Coton Lowell court, pour nègres, 7/8, 4/4, idem coton extra fort 7/8, superbe demaiby de Virginie, toile cerise, drap et à chemises 3-4, 6 et 6/4, linseys blanc du Kentucky, bleu cerv et melangé, idem blanc, kersaye Washington et glasgow, linseys vert et raies, idem rouge, lowell et pinki, Waterloo plains, calicot americain, tonce et drap nouveau style, idem couleur tendre et de fantaisie, calico français et de Londres, nouveau goût, merrimack bleu indigo, idem à chemises, à petites dessins; coton blanc à chemises et à draps, idem Sea Island superfin, à chemises, coutil à matelas; flanelle rouge, blanche et jaune; coton made forte d'Hartford, idem Rijck, idem Louisiane nouveau style, idem couleur tendre et de fantaisie, calico Canton blanche et écloé, drilling de Suffolk, idem blanc, superfin; Methuen taye quatre quarts idem croisé 7/8, batistes noire, bleu et pâque, gingham uni et rayé, bombazet noir et vert, velour cotonnier, mousseline de laine nouveau genre; toile à chemise à draps et damassés 4 et 10/4, serviettes damassées et écrues, toile d'irlande, idem pour oil de perdrix, linen fil, indiennes batiste 5/4, batiste blanche et jaune, batiste rayée, mousseline unie et à dessins, les angloises et allemandes, différentes couleurs; chemisons-bitte, bas de soie; gants soie, noirs et blancs, idem cachemire et autres, bretelles gomme élastique et coton, mouchoirs de poche de Madras, mouchoirs à foulards, idem imitation mouchoirs madras superfins, idem rouge, vanoir, cravates noire d'Italie, toile cerise et de Hollande; corsets, sangles de lit, epingles, étiquetage, savonnettes, rasoirs, ciseaux, coffre d'étiquetage, boutons japonais et perles; agrafes, galons fil, tresses, soie mince, serge et satin, soutien d'étoffe, ficelle en coton noir; batte à la pesanteur, bas blancs, idem pour gants; laine et peau chevreau, idem castor, mitaine en fil d'écrues; coton à tricoter sur fils centaines assortis, shawls brochés 6 et 8/4, pièces de Marseille, 10, 12 et 18/4, cale, ceinture laine d'agrafes, idem satin, ceinture de soie et satin, idem velours, dimity rayé, flanelle Salisbury, antoinette Paris; demi laine pour enfants, couvertures de berceau, coutil fil, pantalons beaugin en coton blanc, couvertures à bordure dessins, idem à un dessin, idem White; peigne à cheveux assorti; aiguilles Victorine, dominoes français, lainage vert, dentelle autre, ficelle à moutarde; lacing noir; quate rouge et grise, chaînes à tailleur, jarretières coton et soie, ac. ac. Les Messieurs Acheteurs de Marchandises sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises avant de faire leur emplette ailleurs.

NORTH & MORTON, 17 Chartres.

Qui reçoivent ce jour même et ont reçu depuis quelques jours, le plus bel assortiment de draps, casimirs et satinets, et une

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.

NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, Magasins Coliseum,
INVITENT respectueusement les acheteurs à examiner leur vaste assortiment de MARCHANDISES, qu'ils ont en magasin et reçoivent en ce moment par les derniers navires arrivés dans le port, et qu'ils offrent à des prix pour du comptant, et consistent principalement en:

Coton Lowell pour nègres 4/4 et 7/8, idem croisé, idem patapsco 8/4 et 7/8, idem très moulin du Canal, idem Kentucky, linseys et stripes de Kentucky, pour nègres, linseys et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plains, plains du Portemouth de Maryland, idem Lancaster, Lowell brun, idem de couleur, coutil de Florida, jeans de Glasgow, Washington plains et rayés, coton écru d'Appleton 4/4 et 7/8, coton de Hope Mills Lenite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Falls, Fremont, Dwight, Dwight, et sans marque, coton indigo, coton à couvertures, blanchie, de Bay State 7/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/4 coton à drap, idem Schie, de Hamilton 6/4 et 7/8, idem écrue de Waltham 7/4, idem à chemises, Appleton, Hamilton, Lowell, Lenite, toutes dimensions; flanelle coton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, de Rogers et autres; toile d'Irlande 6/4, 7/4 et 10/4; toile d'Irlande, linon, bretagne, ombre, plaitée, cravates de cou, satins, soie noire, idem blanche, idem couleur, soie noire à coudre, idem couleur; mouchoirs de poche de toute genre, de large en coton, mouchoirs madras, satinette autre, chale coton, Pressian, Madras, Wolfe, de Paris et serviettes à faire rouges, bas pour enfants, idem coton; paraplutes coton, gingham et soie, bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres, idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de coton et oléçons, chemises à devant de toile et autres, gilets et bas en coton, lacets, aiguilles en couleur, batiste noire et autres, satin noir, satin blanc, satin violet, satin rouge, velour noir, bombazet noir, flanelle, vert et bleu, bombazet noir, lasting noir, étoffes à carreaux de fil écrasé, flanelle, gambroon, cotonade, lot calin nouveau style, damassé d'Irlande, de Hamilton, de Hamilton, pantalons, chaussettes anglaises, allemandes, françaises; jarretières pour domestiques, bas en coton diverses couleurs pour femmes, idem de chemises, idem pour enfans; épingles

Un jeune chien d'arrêt, épagneul, couleur de noisette, collier en cuir, récompense donnée à la personne qui le ramènera à

DIVERS—Vins français, marques, en barrique et en bouteilles à différents prix, parmi lesquels se trouvent d'excellent Chateau Margaux, cognac de 1811, dans pipes, champagne, Bordeaux, Sauternes, Rhin Sauterne, etc. etc. à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

VINAIGRE de Vin Blanc, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

DIVERS saucissons d'Italie, conserves assorties, sardines de Nantes, du beurre d'orange, quatre-quarts, boîtes assorties, dans pommes, POIRES; noix assorties, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

CHAPEAUX—12 centres chapeaux de chez Jean Jacques Rousseau, à vendre par WM. FIOTT, 29 Vieille Levée

BLANC DE BALEINE, à vendre par WM. FIOTT, 29 Vieille Levée

CLOUS et Mèches assortis, marque de Nos. 1, à vendre par PRICE & FROST, 30 Poydras

BEURRE—Un barils prime, à vendre par PRICE & FROST, 30 Poydras

RIZ—50 tierçons, à vendre par PRICE & FROST, 30 Poydras

INDIENNES—10 cases d'Indiennes bien, petits desseins, à vendre par Co. 29 Vieille Levée

HUILE—100 gallons huile d'olive, à vendre par WM. FIOTT, 29 Vieille Levée

HUILE de Palma chrisme, à vendre par PRICE & FROST, 30 Poydras

FARINE—50 barils farine, à vendre par PRICE & FROST, 30 Poydras

PLOMB—10 barres de chasse patente, 9 de PRICE & FROST, 30 Poydras

CAFE—Bon café prime, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

SARDINES—130 cases de sardines, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

CASQUETTES—Un casquettes, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

BOUGIES—Un boîtes de bougies, à vendre par REYNAUD & FALLON, 31 Tchoupitoulas

MAISON DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Conseil de la Mairie.
Séance du 1 Janvier 1845.

RESOLU que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à la loi, en faisant publier les lois et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, et